

Update.

Octobre 2021

Forte expansion du réseau HMO

À partir de 2022, plus de 450 cabinets HMO pour nos assurés

Primes 2022: bientôt la **nouvelle police**

Les primes pour l'année 2022 sont désormais connues. Voici le résumé des principales modifications.



Ce mois-ci encore, vous recevrez votre police pour l'année à venir. Chez Sympany, la plupart des primes restent inchangées voire baissent même!

La prime coûtera plus cher dans l'assurance de base pour les personnes ayant fêté leur 18 ou 25 ans en 2021. Elles basculent dans une tranche d'âge légale supérieure, bénéficiant d'un taux de rabais inférieur. Une nouvelle franchise doit en outre être choisie à partir de 19 ans. Dans les assurances complémentaires, les primes sont également échelonnées en fonction de l'âge. Vous trouverez des conseils pour économiser des primes sur [sympany.ch/economies](https://www.sympany.ch/economies) – jusqu'à fin novembre, vous pourrez, par exemple, passer de l'assurance de base classique à un modèle d'économie de primes.

Particulièrement intéressants à cet égard: les modèles HMO ou flexhelp24 que Sympany proposera l'année prochaine dans de nombreuses nouvelles régions en partenariat avec d'excellents cabinets.

Modèle HMO: plus de 450 cabinets dans toute la Suisse dès 2022

Sympany étend massivement le nombre de sites HMO! Les clients pourront bientôt faire leur choix parmi plus de 450 centres HMO et cabinets partenaires. Peut-être l'un d'entre eux se trouvera-t-il près de chez vous?



Trouver un cabinet HMO: [sympany.ch/cabinethmo](https://www.sympany.ch/cabinethmo)

Plus d'infos sur le modèle HMO: [sympany.ch/fr/hmo](https://www.sympany.ch/fr/hmo)

C'est loyal: remboursement pour 63'000 assurés de base

En octobre, de nombreux clients au bénéfice d'une assurance de base Sympany bénéficieront d'un versement d'excédents.

Les excédents sont des primes payées en trop. Des excédents sont dégagés lorsque les coûts des soins médicaux sont nettement inférieurs à ceux escomptés. L'an dernier, cela a été le cas, dans certains cantons, non seulement pour l'assurance complémentaire d'hospitalisation, mais aussi pour l'assurance de base. Découvrez ci-dessous où Sympany rembourse les excédents aux assurés*:

Excédents de l'assurance de base*

Assurance	Canton	Montant
Vivao Sympany	AG, BL, BS, FR, NW, ZG	CHF 90.- à 200.-
Moove Sympany	BS, VD	CHF 90.- à 500.-
Kolping Krankenkasse	GR, LU, SH	CHF 80.- à 230.-

Le remboursement aux clientes et clients aura lieu en octobre. Plus de 63'000 titulaires d'une assurance de base en profiteront pour un montant total de CHF 9.8 millions. En mai déjà, des excédents avaient été versés aux assurés de Sympany possédant différentes assurances complémentaires d'hospitalisation. Au total, près de 180'000 clientes et clients recevront cette année des remboursements pour un montant de CHF 33.1 millions.



Pour en savoir plus: [sympany.ch/excedents](https://www.sympany.ch/excedents)






* L'Office fédéral de la santé publique n'avait pas encore donné son approbation au moment de l'impression.



Économiser des primes: avec nos modèles d'économie de primes

Les modèles d'assurance alternatifs de l'assurance de base sont également appelés modèles d'économie de primes. Mais pourquoi sont-ils moins chers?

En cas de maladie, votre premier interlocuteur déterminera la procédure de traitement qui vous convient. Vous serez pris en charge selon vos besoins, mais sans détours ni examens inutiles. Cette approche permet de réduire les coûts de la santé, et donc vos primes.

	Modèle	Rabais*	Premier contact
	callmed 24	8 à 14%	Consultation téléphonique/vidéo Medgate
	casamed pharm	8 à 14%	Pharmacie partenaire Sympany ou Medgate
	casamed médecin de famille	6 à 12%	Cabinet médical ou eedoctors
	casamed hmo	10 à 17%	Cabinet HMO
	flexhelp24	14 à 17%	Cabinet HMO ou Medgate

* L'Office fédéral de la santé publique n'avait pas encore donné son approbation au moment de l'impression. Exemples pour les rabais: [sympany.ch/rabais](https://www.sympany.ch/rabais)

Comment fonctionnent les modèles d'assurance alternatives? Les trois questions les plus fréquentes

À quoi dois-je veiller en cas de maladie?

Vous vous adressez toujours en premier lieu à l'interlocuteur que vous avez choisi. Au besoin, un transfert chez un médecin, un spécialiste, un thérapeute ou un hôpital sera organisé. Vous pouvez toujours vous rendre directement au cabinet de l'ophtalmologue, du gynécologue et du dentiste, sans recommandation.

Les enfants de moins de 16 ans ont le libre choix de leur médecin. En cas d'urgence aiguë et de danger de mort, rendez-vous directement au cabinet d'urgence ou à l'hôpital.

Comment se déroule la consultation téléphonique/vidéo?

Après une première clarification de vos problèmes, souvent une consultation téléphonique ou vidéo par un médecin qualifié de Medgate suffit. Au besoin d'un examen dans un cabinet médical ou à l'hôpital, le transfert sera organisé.

Dois-je toujours respecter les consignes?

Oui. Votre premier contact et la procédure de traitement sont obligatoires. C'est le seul moyen de garantir le bon fonctionnement des modèles d'assurance alternatifs et l'octroi d'un rabais sur vos primes. Si vous n'adhérez pas à la procédure de traitement, vous pouvez demander un second avis.

D'autres questions?

Comment changer de cabinet médical? Que faire si mon médecin de famille n'est pas joignable? En cas de maladie chronique, dois-je toujours me rendre en premier chez l'interlocuteur choisi? Que se passe-t-il si je ne respecte pas les règles?

Sur notre site Internet, vous trouverez bien d'autres infos concernant les différents modèles: sympany.ch/maa



À partir de 2022:
plus de 450 cabinets
HMO dans casamed
hmo!

Nouveau sur mySympany: la visualisation de vos factures

C'est l'aboutissement d'un important souhait de nos assurés : le portail clients offre désormais un aperçu des factures payées et encore ouvertes.



Quelle facture ai-je réglée? Et laquelle reste à payer? Un simple coup d'œil sur mySympany répond à ces questions. Le nouvel onglet de navigation «Factures» présente, en toute transparence, les décomptes de prestations et les factures de primes des 12 derniers mois. Vous obtenez ainsi à tout moment une vue d'ensemble de vos paiements et ne manquez plus aucun délai.

Conseil:

avec eBill, recouvrement direct ou CH-DD, vous payez vos factures facilement et à terme. Plus d'infos sur [sympany.ch/infos-paiement](https://www.sympany.ch/infos-paiement)



N'attendez pas pour vous inscrire ou vous connecter sur [my.sympany.ch](https://www.my.sympany.ch)



De bons emballages pour les aliments

Pour sa problématique environnementale et parce que ses produits toxiques peuvent pénétrer dans les denrées alimentaires, l'emballage plastique fait l'objet de critiques.. Les alternatives à base de matières premières renouvelables ne sont pourtant pas toujours meilleures pour la santé: des laboratoires suisses ont trouvé des substances cancérigènes dans des pailles en papier et dans de la vaisselle en bambou.

Quelques conseils utiles:

- Favorisez si possible des récipients en verre, acier inoxydable ou céramique.
- Dans la mesure du possible, achetez des denrées alimentaires en vrac ou peu transformées.
- Si vous tenez à vous servir de récipients en plastique, ne les utilisez pas pour des aliments gras et/ou chauds.

Les emballages alimentaires à la loupe:

un engagement de la fondation Sympany. [sympany.ch/fr/fpf](https://www.sympany.ch/fr/fpf)



Par Dr.
Jane Muncke,
Managing Director,
Food Packaging
Forum Foundation



Calculer votre
prime:
[sympany.ch/fr/car](https://www.sympany.ch/fr/car)

Distinction pour notre assurance véhicule à moteur car

L'Institut suisse des tests qualité (ISTQ) a passé les assureurs automobiles à la loupe: qui offre le meilleur rapport qualité entre prix, performance et service?

Avec d'excellents résultats, notamment dans les catégories Tarifs et Transparence & Confort, notre assurance véhicule à moteur car décroche la deuxième place au classement général.



 **sympany**
cap sur la différence